



Grandes cultures

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Blé d'hiver

- **Stade** : très variable de 2 nœuds à gonflement de l'épi (BBCH 32 - 49), les dernières feuilles sont en place dans de nombreuses parcelles.
- **Septorioses** : attaques en progression, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles.
- **Rouilles brune** : en progression, à surveiller.
- **Rouille jaune** : pas d'évolution, à surveiller.
- **Oïdium** : présence faible, surveiller les variétés sensibles.

Orge d'hiver

- **Stade** : entre 1 et 3 nœuds (BBCH 31 - 33).
- **Helminthosporiose** : en progression, surveillez les parcelles avant la fin de la période de risque, notamment les variétés sensibles.
- **Rhynchosporiose ou Oïdium** : faiblement présents.
- **Rouille naine** : faiblement présente, surveillez les variétés sensibles.

Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2024](#)

Colza

- **Stade** : variables de F2 à G4 (BBCH 61 à 73), développement des siliques.
- **Charançons des siliques** : présence très faible.
- **Pucerons cendrés** : non observés dans le réseau.
- **Sclérotinia** : le risque a dû être pris en compte.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : 3 feuilles à début floraison (BBCH 13 à BBCH 61).
- **Sitone - Thrips** : à surveiller sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles (BBCH 15).
- **Pucerons verts** : surveiller l'arrivée des premiers pucerons au vu de l'apparition des boutons floraux
- **Complexe Colletotrichum/Ascochyta pisi** : surveiller l'apparition et le développement.

Note nationale Biodiversité : [vers de terre et santé des agrosystèmes](#)

Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux	Blé	Orge
Créées	44	19	64	24
Observées	15	5	26	11

N°12
16/04/2024



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs

Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia

e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia

a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Clément GRAS / ARVALIS

c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Grandes

cultures N°X du JJ/MM/AA »



Blé d'hiver

Le temps annoncé pour la semaine est généralement ensoleillé et sec, avec des passages nuageux et des températures en légère baisse par rapport à la semaine précédente.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22
Poitiers	 5° / 13° ▲ 20 km/h	 4° / 13° ▲ 15 km/h	 3° / 16° ▲ 15 km/h	 7° / 17° ▲ 20 km/h	 4° / 16° ▲ 25 km/h	 6° / 17° ▲ 25 km/h
Niort	 4° / 14° ▲ 20 km/h	 5° / 15° ▲ 15 km/h	 4° / 17° ▲ 15 km/h	 7° / 18° ▲ 20 km/h	 5° / 17° ▲ 20 km/h	 7° / 18° ▲ 15 km/h
Saintes	 6° / 15° ▲ 20 km/h	 5° / 15° ▲ 15 km/h	 4° / 17° ▲ 15 km/h	 6° / 18° ▲ 15 km/h	 5° / 18° ▲ 20 km/h	 6° / 18° ▲ 20 km/h
Angoulême	 6° / 15° ▲ 20 km/h	 5° / 15° ▲ 15 km/h	 4° / 18° ▲ 15 km/h	 8° / 18° ▲ 15 km/h	 5° / 18° ▲ 20 km/h	 6° / 18° ▲ 25 km/h

Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés d'hiver s'étalent d'épi 1cm à gonflement de l'épi (BBCH 30 - 49) mais la majorité a dépassé le stade 2 nœuds (BBCH 32).

Rappel :

À partir du stade Dernière Feuille Étalée (BBCH 39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Il convient de faire attention au moment de l'observation de bien suivre le déploiement progressif des futures feuilles qui sont déjà formées au stade 2 nœuds.

Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)

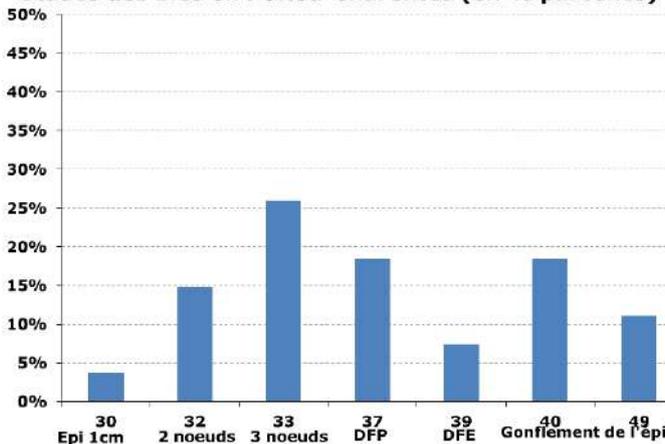
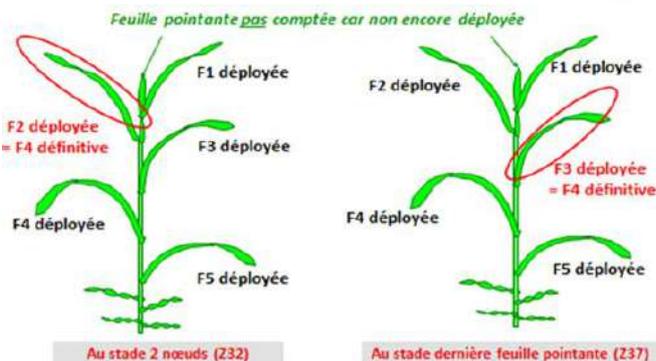


Tableau de correspondance entre feuilles visibles et feuilles définitives sur céréales à paille, en année normale :

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH 31	Au stade 2 nœuds BBCH 32	Au stade dernière feuille pointante BBCH 37	Au stade dernière feuille étalée BBCH 39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3



• Septoriose

C'est à partir du stade 2 nœuds que la progression de cette maladie vers les feuilles supérieures impacte le potentiel.

Elle est présente sur 19 des 23 parcelles observées principalement sur les F3 du moment. Les informations sur les protections réalisées restent incomplètes pour une analyse de risque tenant compte des interventions effectuées.

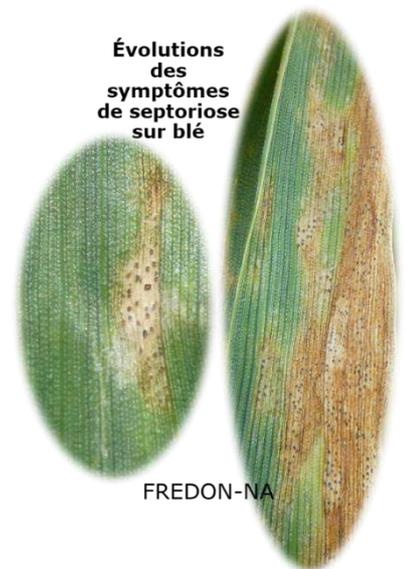
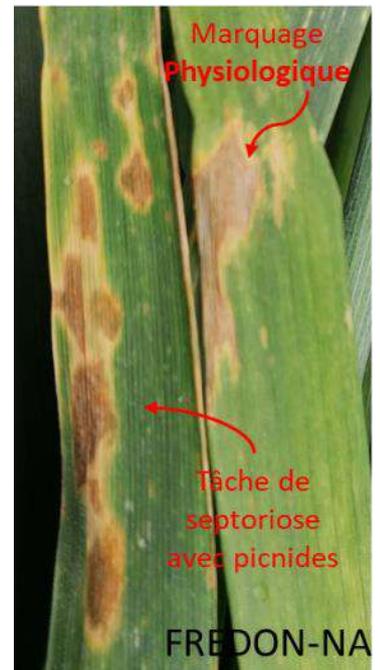
- Pour les 15 parcelles aux stades 2 nœuds à DFP : 3 parcelles ont des F2 (=F4 définitives) avec de la septoriose dont 1 au seuil indicatif du risque,
- Pour les 8 parcelles ayant atteint ou dépassé le stade DFE : la septoriose est présente sur les F3 définitives des 7 parcelles et sur les F2 de 3 parcelles.

Le modèle Septo-LIS® d'Arvalis montre, selon la pluviométrie locale depuis début tallage, pour les variétés assez sensibles (type Oregrain) semées mi-octobre un risque fort et un risque faible à modéré pour les semis de fin novembre. Pour les variétés résistantes (type RGT Césarío) le risque est modéré pour les semis de mi-octobre et faible pour les autres.

Septo-LIS® d'Arvalis

Simulation : 16/04/2024		Variete : OREGRAIN, semée le :		Variete : RGT CESARIO, semée le :	
Station :		15/10/2023	25/11/2023	15/10/2023	25/11/2023
Departement : 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN	+++	++	+++	--
Departement : 17	SAINTES	+++	+++	+++	++
Departement : 79	NIORT SOUCHE	+++	++	+++	--
Departement : 86	POITIERS -BIARD	+++	--	++	--

Risque Fort +++
Risque Modéré ++
Risque Faible --



Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20). À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes. À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono- variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

Évaluation du risque

Les quelques faibles épisodes pluvieux de début avril ont pu localement favoriser une progression des contaminations. Les températures ont été favorables à un développement rapide des symptômes, mais aussi pour le déploiement des dernières feuilles. **Le stade clef de Dernière Feuille Étalée (DFE) est en cours** dans de nombreuses situations avec toutefois des niveaux de risque variables selon les situations.

- **En absence de pluies significatives** le risque de contamination et de progression de cette maladie sur les feuilles supérieure est faible.

- **En cas de pluies**, le risque devient fort pour les semis de mi-octobre et modéré pour les semis de fin-novembre notamment pour les variétés sensibles.

Les conditions climatiques à venir seront déterminantes pour le développement de la maladie sur les derniers étages foliaires.

Ce risque doit être évalué par l'observation, **à partir du stade 2 nœuds, sur des 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale et en tenant compte des interventions réalisées sur la parcelle.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

• Rouille brune

Les pustules de rouille brune sont en progression, elles sont notées dans 8 des 23 parcelles observées (contre 5 sur 20 la semaine précédente). Cependant, une des parcelles est encore au stade 1 nœud et seulement 2 parcelles correspondent à une variété assez sensible.

Les **résultats du modèle SPIROUIL**, montrent pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide. **L'indice de risque a dépassé celui de l'an dernier et celui de l'année de référence haute pour les semis de mi-octobre ainsi que pour ceux de fin novembre.**

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Les symptômes sont en progression depuis 2 semaines. La rouille brune a besoin d'eau libre (rosée du matin) et de température pour se développer le risque est donc maintenu.

Pour les variétés sensibles le risque est **modéré à fort** pour les semis précoces et faible à **modéré** pour les semis de fin novembre. Pour les autres (variétés peu sensibles à résistantes) le risque est faible.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

• Rouille jaune

Non observé cette semaine (mais dans 2 parcelles observées la semaine dernière).

Les résultats du modèle Yello, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque), montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces. **Le risque climatique de l'année dépasse celui de l'année de référence haute plus particulièrement pour les semis précoces et pour l'ensemble des stations de référence.**

Évaluation du risque

En absence de symptôme, **le risque est actuellement faible.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

• Oïdium

Des symptômes sont observés dans 1 des 23 parcelles, avec de fortes attaques. Cette parcelle, ayant atteint le seuil indicatif du risque, est située en Deux-Sèvres et avec une variété résistante (Advisor).

Période de risque : du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

Évaluation du risque

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

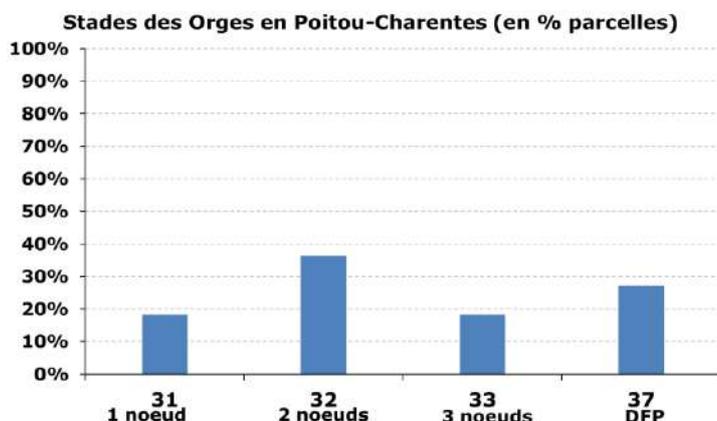
Les conditions climatiques locales peuvent être favorables pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes. Par ailleurs, les fortes pluies peuvent nettoyer l'inoculum se trouvant sur les feuilles.

Surveillez les variétés sensibles.

ORGE D'HIVER

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver du réseau varient entre 1 nœud et Dernière Feuille Pointante (BBCH 31 - 33), les plus avancées hors réseau sont au stade Sortie des barbes (BBCH 49).



• Helminthosporiose de l'orge

Cette maladie est notée dans toutes les parcelles observées cette semaine, qui sont toutes en période de risque. Pour ces parcelles, le seuil indicatif de risque a été atteint dans plusieurs d'entre elles.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.



Évaluation du risque

L'ensemble des parcelles sont en période de risque. Les conditions climatiques annoncées (temps sec) sont défavorables au développement de cette maladie. En cas de retour de pluies, le **risque devient fort** notamment pour les parcelles avec des variétés sensibles

Observez vos parcelles avant toute décision.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

• Rhynchosporiose de l'orge

Cette maladie est notée dans 1 des 6 parcelles observées.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).



(Crédit Photo : Fredon NA)

Évaluation du risque

Les orges sont majoritairement en période de risque, mais en tenant compte du temps sec annoncé le risque de progression de cette maladie devient faible.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Les symptômes sont en cours d'apparition. Observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint. Le risque peut être plus important pour les orges de printemps semées d'automne, plus sensibles et arrivant à des stades plus avancés.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

• Oïdium de l'orge

Cette maladie n'est pas présente sur les 6 parcelles observées.

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.



(Crédit Photo : Fredon NA)

Évaluation du risque

Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur son développement notamment sur les variétés sensibles.

• Rouille naine de l'orge

Cette maladie est notée dans 1 des 6 parcelles observées qui sont en période de risque. Cette parcelle, cultivée avec une variété peu sensible, n'est pas encore au seuil indicatif du risque.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (BBCH 31) au stade « gaine éclatée » (BBCH 47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Le **risque est faible** pour le moment, mais il peut évoluer. Surveillez les variétés sensibles en période de risque.

Guide céréales à paille

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

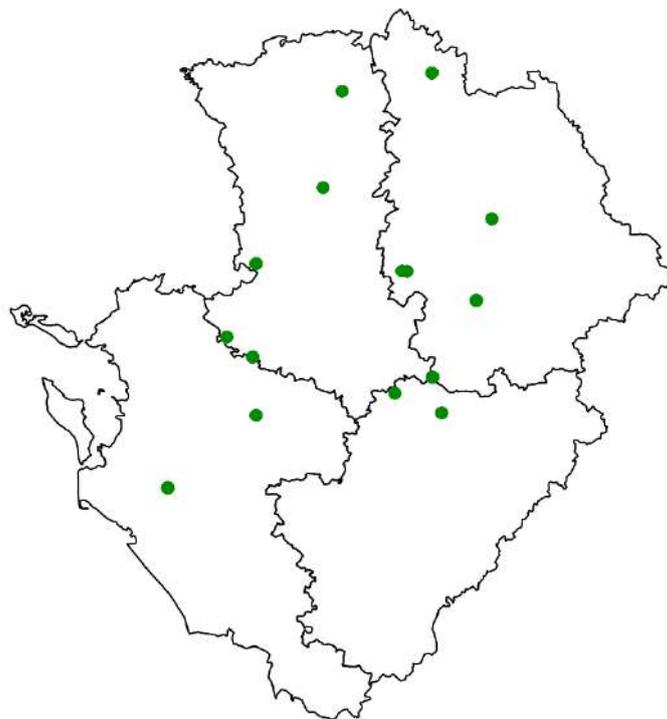
Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

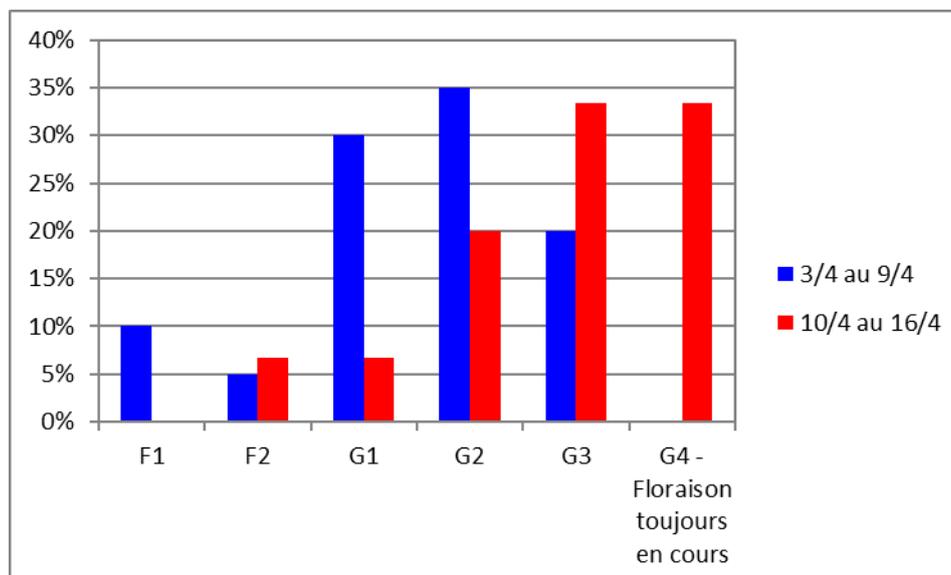
Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).

• Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 15 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. 93 % des parcelles ont au moins passé le stade G1 dont 33 % qui sont au stade G4.



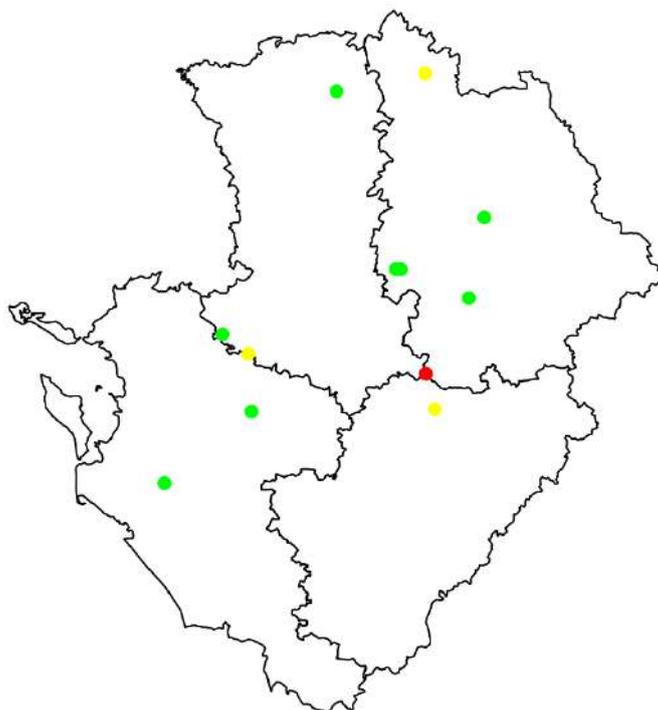
Carte des parcelles de colza observées du 10 avril au 16 avril 2024
(Crédit photo : Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Crédit photo : Terres Inovia)

• Charançons des siliques

Cette semaine les charançons des siliques sont observés dans 4 parcelles parmi les 12 renseignées. Une parcelle à VOULEME (86) atteint le seuil de risque avec 2 charançons par plante.



Carte d'observation des charançons des siliques sur les colzas en parcelle du 10 au 16 avril 2024

Point rouge : charançons des siliques présents : >2 insectes/plante

Point jaune : charançons des siliques présents : <1 insecte/plante

Point vert : charançons des siliques absents

(Terres Inovia)

Période de risque : de G1-G2 (BBCH 70-71, formation des premières siliques et chutes des premiers pétales) à G4 (BBCH 73, 10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif du risque : la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bordure de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes.**

Évaluation du risque



Les charançons des siliques sont très peu présents dans les parcelles de colza de Poitou-Charentes. Attention très peu de parcelles sont observées cette semaine (12).

Le risque est actuellement faible.

- **Pucerons cendrés**

Les pucerons cendrés ne sont pas observés dans les parcelles du réseau cette semaine.

Période de risque : de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4.

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m².

Évaluation du risque



Malgré les températures élevées du week-end dernier, le risque est actuellement **faible dans le réseau**. Restez vigilants à la prochaine remontée des températures, qui serait favorable aux multiplications des pucerons.

*La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la **présence des auxiliaires**.*

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

• Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté suscitité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

• Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

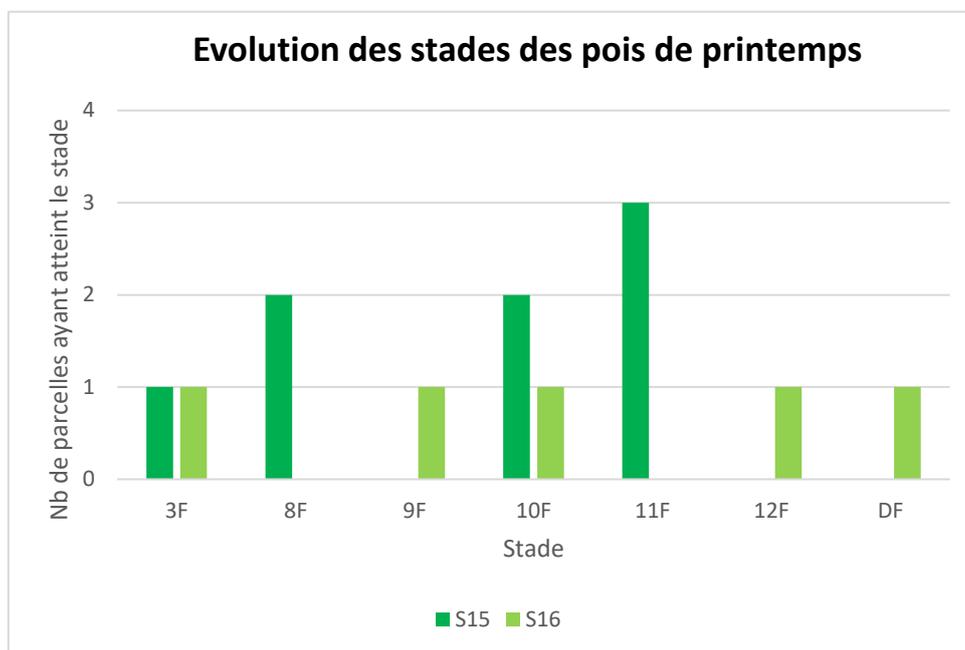
Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Pois protéagineux de printemps

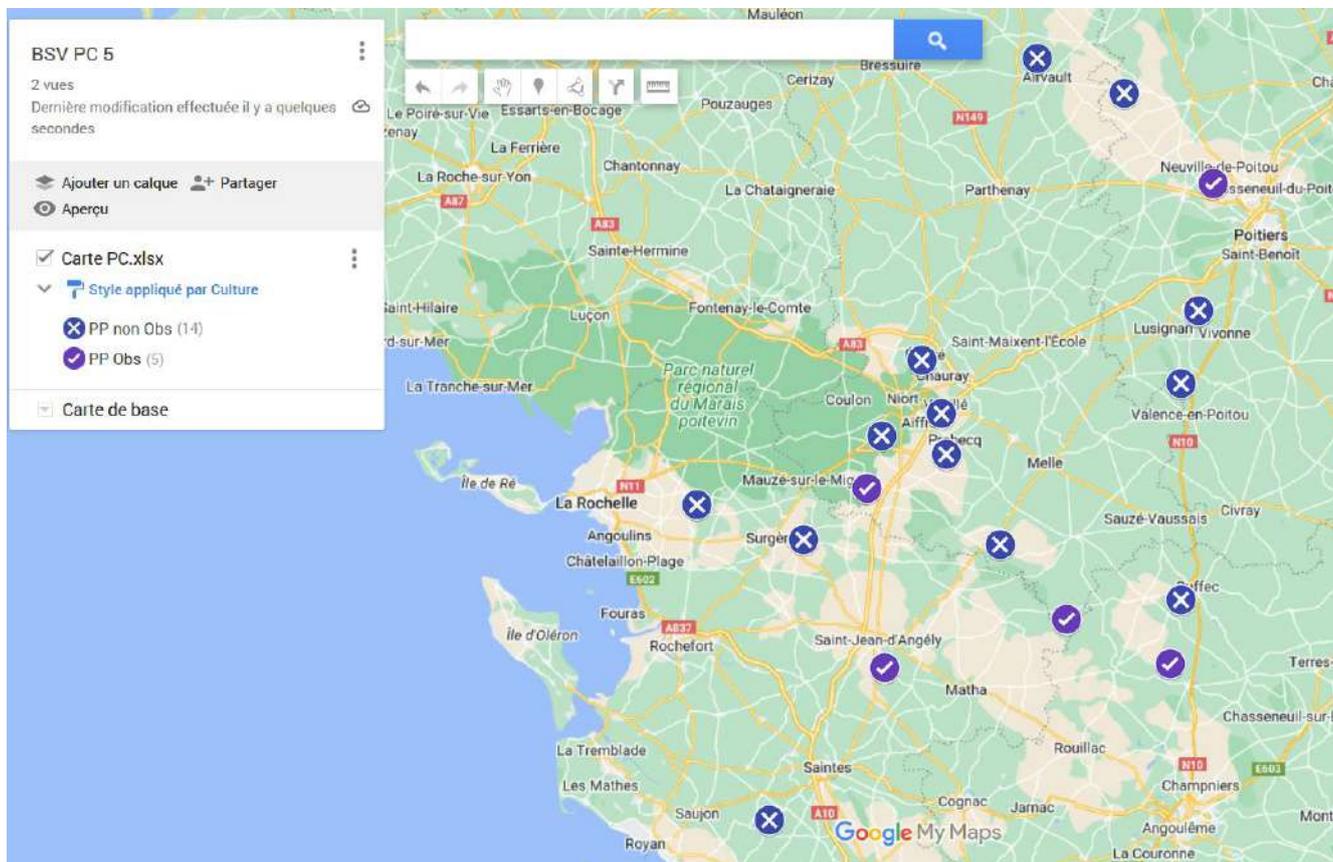
• Stade phénologique et état des cultures

Les forts cumuls de pluie ont entraîné l'étalement des semis.

Les pois de printemps, semés entre la mi-janvier et la mi-mars, sont entre les stades 3 feuilles et 12 feuilles (BBCH 13 à BBCH 19). Le début floraison commence sur les parcelles les plus en avance.



Réseau 2024



- **Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusties*)**

Observations terrain :

La présence de thrips n'est pas observée cette semaine sur les parcelles suivies.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles (BBCH10 – BBCH13).

Seuil indicatif de risque : en moyenne 1 thrips par plante.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides.

Évaluation du risque

Le risque est actuellement **faible à moyen** : les semis de mars sont dans la période de risque. A surveiller dans les parcelles peu poussantes.

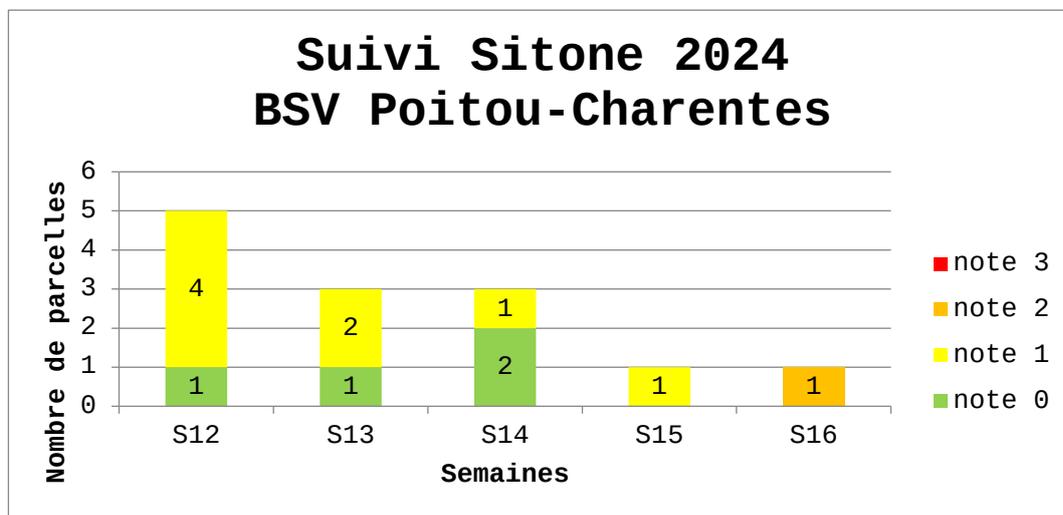
Leviers agronomiques

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de tolérer les attaques des ravageurs de début de cycle.

- **Sitone du pois (*Sitona lineatus*)**

Observations terrain :

La présence de morsures de sitones est observée sur la parcelle de pois au stade 3 feuilles, à la note de 2 (1 à 4 morsures par plante). Les autres parcelles du réseau ont dépassé le stade de sensibilité.

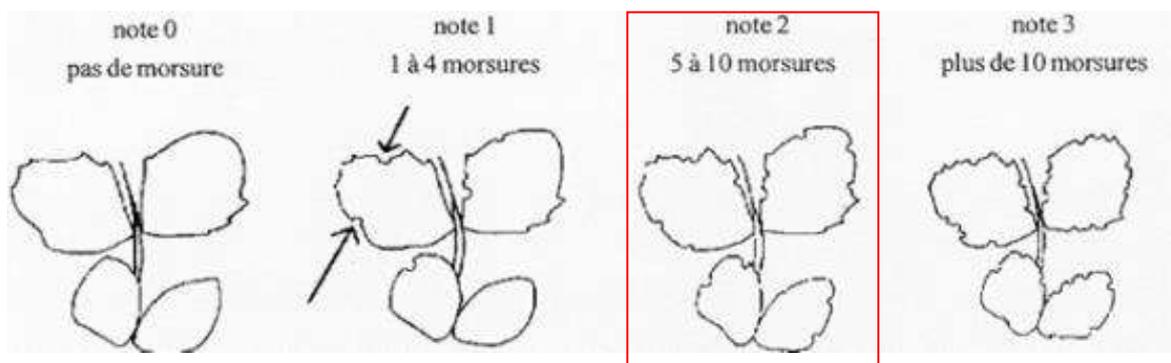


Période de risque : de la levée au stade 5-6 feuilles (BBCH10 à BBCH 15-16).

Seuil indicatif de risque : note 2 : 5 à 10 morsures par plante, sur les dernières feuilles.

Les sitones sont favorisés par un temps ensoleillé, sans vent, et à des températures supérieures à 12°C.

Pour rappel, si les dégâts d'adultes sont peu préjudiciables au pois, ce sont les larves qui, en grignotant les nodosités, impactent la croissance et la robustesse du pois. Le suivi des adultes permet de limiter les pontes et ainsi la présence de larves.



Évaluation du risque

Le risque est actuellement **faible à moyen** : les semis de mars sont dans la période de risque. A surveiller sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles.

Leviers agronomiques

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de tolérer les attaques des ravageurs de début de cycle.

• **Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)**

La présence de pucerons verts est observée sur la parcelle de pois au stade 10 feuilles à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante.

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante.

Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante.

Note 4 : plus de 40 pucerons par plante.

Période de risque : de la levée (BBCH09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons ;

De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;

À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **faible à moyen** : les pois de printemps arrivent dans la période de risque, mais le temps actuel n'est pas vraiment favorable à l'arrivée des pucerons avec des températures peu élevées et les quelques pluies.

Néanmoins leur arrivée et leur installation est à surveiller au vu de l'avancée du stade des pois.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

• Autres ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux et de limaces sont signalés.

• Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi*

La complexe maladie est observée sur une parcelle de pois de printemps, à une intensité variable (5 % à 90 % de la surface foliaire atteints) et qui a évolué sur une parcelle en restant sur la partie inférieure de la plante.

Période de risque :

De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** : suite à une présence importante l'an passé, l'inoculum est présent en plaine, et peut rapidement se développer au sein de parcelles. L'évolution de ce complexe est à surveiller de près.

Retrouver une aide à la reconnaissance des symptômes en annexe de ce [BSV 9](#).

Leviers agronomiques

Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

• Autres maladies du pois de printemps

La présence de mildiou est observée en dehors du réseau, la partie inférieure des plantes étant contaminées. La maladie semble peu évoluer. Ponctuellement, des tâches de bactériose peuvent être observées – la maladie est cependant quasi absente des parcelles.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEUR, CA 16, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.